

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LIVAROT**

68, rue Marcel Gambier

14140 Livarot

☎ 02 31 32 01 18

CONDITIONS D'UTILISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

- ✓ Le transport scolaire organisé par la Communauté de Communes du Pays de Livarot est un service facultatif, offert aux familles du secteur scolaire qui le désirent, moyennant une contribution fixée chaque année.
- ✓ Une demande d'admission complète signée du responsable de l'élève devra être remise au Directeur de l'Établissement fréquenté dès l'inscription et avant le **26 JUIN 2009**.
- ✓ Les cartes de transport scolaire devront être retirées **aux anciens locaux de la CdC 41 rue Marcel Gambier à Livarot :**

-le jeudi 27 août 2009 de 9h00 à 12h00 ;

-le samedi 29 août 2009 de 9h00 à 12h00 ;

-le lundi 31 août 2009 de 14h00 à 18h00.

En dehors de ces permanences, les cartes seront à retirer aux nouveaux locaux de la CdC au Manoir de l'Isle, 68 rue Marcel Gambier à Livarot.

Vous devez fournir lors de l'inscription une photocopie du Livret de Famille (pour les collégiens uniquement) et une photo d'identité récente de l'enfant.

Par souci d'économie d'énergie, les élèves devront se regrouper au seul point de prise en charge homologué.

Les élèves ne devront en aucune manière emprunter un autre bus que celui auquel ils ont été affiliés lors de l'inscription, sous peine d'une sanction sévère.

Les chauffeurs sont habilités à contrôler à tous moments les titres de transport et à mentionner au verso les observations ou avertissements pour manquement à la bonne tenue; en cas de récidive, une mise à pied temporaire, puis définitive pourra être prononcée par la Commission spécialisée.

Les insultes au chauffeur proférées par les élèves ou les parents entraîneront automatiquement l'exclusion définitive de l'élève.

Le signataire de la demande d'admission s'engage personnellement à respecter et à faire respecter les présentes conditions ainsi qu'il accepte la responsabilité financière des dégradations causées par l'élève.

Rappelons que les circuits et arrêts sont définis par le Département en fonction des inscriptions. Il est donc dans votre intérêt de transmettre rapidement votre demande d'admission.

DEMANDE D'ADMISSION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2009/ 2010

DATE LIMITE DE RECEPTION : 26/06/2009

Je soussigné,

NOM : Prénom du père :
Prénom de la mère :
Prénom du responsable légal :

*Demande à bénéficier du service des TRANSPORTS SCOLAIRES organisé par la
Communauté de Communes du Pays de Livarot pour l'élève :*

NOM : Prénom :
Né(e) le : à :

Demeurant à :

Lieu-dit :

Numéro de Téléphone (Obligatoire) :

Numéro de Portable :

Point de ramassage souhaité :

Etablissement scolaire fréquenté l'année précédente :

Classe :

Etablissement scolaire fréquenté à la rentrée :

Classe :

En qualité de : (*) Externe Demi-pensionnaire

Nombre d'enfants de moins de 20 ans en tout dans la famille :

Lors de l'inscription apporter impérativement le livret de famille

Je déclare, après en avoir pris connaissance, accepter les conditions d'utilisation du service telles qu'elles sont consignées au verso de la présente demande.

DATE + SIGNATURE

Père - Mère - Responsable légal (*)

Une photo d'identité doit **OBLIGATOIREMENT** être jointe à la présente inscription
Ainsi que le règlement sur la Sécurité dûment signé par les parents ou le
responsable légal.

(*) : Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s)